

# Circuit des fleurs champêtres à Salesches

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Le parcours emprunte des «caches», sentiers bocagers reliant les bourgs et les pâtures environnantes, des chemins agricoles et des routes tranquilles.

|                         |          |                               |                   |
|-------------------------|----------|-------------------------------|-------------------|
| <b>Durée</b>            | 4h 00    | <b>Difficulté</b>             | Moyenne           |
| <b>Distance</b>         | 13,36 km | <b>Retour point de départ</b> | Oui               |
| <b>Dénivelé positif</b> | 50 m     | <b>Activité</b>               | Pédestre          |
| <b>Dénivelé négatif</b> | 50 m     | <b>Commune</b>                | Salesches (59218) |
| <b>Point haut</b>       | 141 m    | <b>Région</b>                 | Avesnois          |
| <b>Point bas</b>        | 95 m     |                               |                   |



## Description

Départ Place Roger Salengro à [Salesches](#).

(D/A) Dos à l'église, quittez la place et suivez la Ruelle Saint-Aubert. À son extrémité, prenez le chemin à droite. Au bout, suivez à gauche la Rue Georges Caffiaux.

(1) À l'intersection suivante, descendez à droite la Rue du Viterland (impasse). Au croisement suivant, suivez à gauche la ruelle en direction de la Chapelle des Prés (ne pas franchir le ruisseau).

(2) Laissez la chapelle sur la droite et passez sous une ancienne voie ferrée. Continuez tout droit (Sud-Est). Le chemin laisse place à la Rue Notre-Dame : allez tout droit jusqu'au stade.

(3) Après le stade, tournez à gauche Rue de Keighley. Au carrefour, empruntez en face la Rue Henri Roland et, quand elle vire à droite, continuez tout droit sur un sentier. Plus loin, traversez la Rue du Quesnoy et continuez en face sur le sentier pour déboucher Rue des Warennés.

(4) Suivez-la à droite en descente. Prenez la 2<sup>ème</sup> à gauche, la Rue du Coucou. Ignorez un départ à gauche puis un départ à droite. Après avoir longé un ruisseau côté gauche, bifurquez à droite sur un sentier. Franchissez plusieurs tourniquets.

(5) Croiser la Rue de la Cavée du Drain et continuez en face. Arrivé Rue du calvaire, effectuez un gauche-droite pour prendre la Rue des Arts. Tournez dans la 1<sup>ère</sup> à droite, Place Talma.

(6) Au bout, tournez à gauche, Rue Talma. Prenez la 1<sup>ère</sup> à droite et tout de suite après, la 1<sup>ère</sup> à gauche, la Rue du Percepteur. Au croisement, continuez en face sur la Ruelle du Percepteur.

(7) Au bout, tournez à droite. À l'intersection suivante, tournez à gauche sur le chemin de terre Williot Res des Prés. Ce dernier court en ligne droite sur 1km.

(8) Ici deux paysages contrastent : à droite et en face domine le bocage, à gauche les champs voués aux céréales : virez alors à droite. Environ 750m plus loin, à une fourche, obliquez à gauche. Ignorez ensuite un chemin sur la gauche. Au croisement (calvaire), effectuez un droite-gauche pour continuer en face.

(9) Prenez immédiatement à gauche la ruelle juste derrière le cimetière.

Traversez la route et continuez Rue Prince. Empruntez la 1<sup>ère</sup> ruelle à gauche. Arrivé à la Rue Saint-Humbert, effectuez un gauche-droite et suivez la Rue du Château.

## Points de passages

- D/A Place Roger Salengro**  
N 50.203204° / E 3.588719° - alt. 114 m - km 0
- 1 Rue du Viterland**  
N 50.199745° / E 3.592235° - alt. 106 m - km 0.58
- 2 Chapelle des Prés**  
N 50.197209° / E 3.598074° - alt. 107 m - km 1.13
- 3 Rue de Keighley**  
N 50.190989° / E 3.606904° - alt. 119 m - km 2.09
- 4 Rue du Coucou.**  
N 50.191628° / E 3.621163° - alt. 127 m - km 3.2
- 5 Rue de la Cavée du Drain**  
N 50.189491° / E 3.616215° - alt. 123 m - km 3.91
- 6 Rue Talma**  
N 50.187437° / E 3.611451° - alt. 114 m - km 4.47
- 7 Rue Eugénie Lefebvre**  
N 50.185219° / E 3.608991° - alt. 128 m - km 4.84
- 8 Le bocage**  
N 50.178062° / E 3.601034° - alt. 134 m - km 5.93
- 9 Cimetière**  
N 50.180603° / E 3.58307° - alt. 135 m - km 7.39
- 10**  
N 50.175255° / E 3.579909° - alt. 128 m - km 8.19
- 11 Église de Vendegies-au-Bois**  
N 50.180039° / E 3.576804° - alt. 126 m - km 8.94
- 12 Route D86**  
N 50.191216° / E 3.578832° - alt. 127 m - km 10.37

(10) Prenez la 2<sup>ème</sup> à droite. Croiser une allée et noter à gauche le Château de [Vendegies-au-Bois](#) (propriété privée). Poursuivez en face, laissez à droite la Rue Saint-Humbert et allez tout droit dans la Rue Basse. Tournez à droite, Rue Prince. Après une cinquantaine de mètres, suivez à gauche une ruelle et longez un court de tennis. Débouchez Rue de l'Église et suivez-la à droite. Obliquez ensuite à gauche et longez l'église.

(11) Traversez la Rue d'Ovillers (D286) et continuez en face par la Rue de l'Enfer. Au croisement, prenez à droite la Rue Rés Humbert. Au bout, tournez à gauche sur la Grand Rue (D86). Après environ 200m, bifurquez à droite dans une nouvelle ruelle et allez tout droit entre les champs.

(12) Au bout, empruntez à droite la D86. Virez tout de suite à gauche avec la route. Au croisement, allez tout droit, Rue Luthon. Laissez un chemin à gauche et passez le château d'eau. Traversez la Rue Lacomblez puis, à une fourche, continuez tout droit.

(13) Prenez la 1<sup>ère</sup> ruelle à droite pour contourner l'église fortifiée Sainte-Elisabeth (XVI<sup>e</sup> siècle). Débouchez dans une rue et suivez-la à gauche. Tout de suite, au croisement en T, tournez à droite, Rue du Maréchal Foch. Environ 150m plus loin, engagez vous à gauche sur la «cache» qui mène au ruisseau Saint-Georges. Franchir le ruisseau par un petit pont. Grimpez la Rue du Moulin en face et au bout, virez à gauche.

(14) À l'intersection, tournez à gauche puis encore à gauche. Descendez la Rue Gambier et, avant le ruisseau, prenez à droite la Ruelle du Bosquet, qui grimpe. À la fourche, prenez la ruelle de droite. Après un coude à droite, suivez la Grande Rue à gauche et prenez tout de suite une ruelle à droite. Sinuez et, au bout de la ruelle, contournez l'église par la droite. Retrouvez ainsi la Place Salengro (A/D).

### ● 13 Départ de ruelle

N 50.198483° / E 3.579884° - alt. 113 m - km 11.24

### ● 14 Intersection

N 50.202851° / E 3.58793° - alt. 111 m - km 12.21

### 📍 D/A Place Roger Salengro

N 50.203208° / E 3.588719° - alt. 114 m - km 13.36

## Informations pratiques

En période de pluie, s'équiper de chaussures adaptées.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage jaune.

### Variante courte 5km :

Suivez le début du descriptif du circuit principal jusqu'au (1).

Franchissez à droite le ruisseau Saint-Georges sur la passerelle ( **prudence en période de pluie ou de gel**) et cheminez sur le chemin agricole jusqu'à un calvaire.

Montez à gauche la route et, avant l'ancienne voie ferrée, bifurquez à droite sur le sentier herbeux. A son extrémité, traversez la route et virez à gauche pour emprunter son bas-côté.

Vous arrivez sur la Rue Luthon, non loin du (13). Virez à droite

et rejoignez l'église fortifiée de Neuville-en-Avesnois. À partir de l'église, le descriptif est identique au circuit principal.

## A proximité

(2) Chapelle des Prés. Les origines de cette chapelle semblent assez lointaines. Au mystère de ses origines s'ajoute celui d'une légende : « en fauchant dans les prés, le long du riot Saint-Georges, des paysans trouvèrent près de la fontaine une statue de la Vierge. Cette statue portée à l'église aurait été retrouvée le lendemain au même endroit. Par trois fois le miracle se serait produit, ce qui décida la construction d'une chapelle en ce lieu ».

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-fleurs-champetres-a-salesche/>

### En savoir plus :

Email : [annie.troin.pnra@gmail.com](mailto:annie.troin.pnra@gmail.com)

*Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**